Imprimer

A Paris, la Porte Maillot redessinée

Image

La société publique locale (SPL) Pariseine a lancé, jusqu'au 2 juillet 2018, une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre liée à l'aménagement des espaces publics de la Porte Maillot à Paris. Celle-ci se transforme à l'occasion des prolongements du RER E et du tramway T3.

D'ici quatre ans, la Porte Maillot à Paris (16e et 17e arr.) aura changé de visage. Ce grand giratoire bordé par le périphérique et le Palais des congrès, actuellement desservi par le RER C et la ligne 1 du métro, doit, dans les années à venir, accueillir deux projets lauréats de "Réinventer Paris" (Ville multistrate et Mille arbres) ainsi que les stations des prolongements du RER E et du tramway T3.

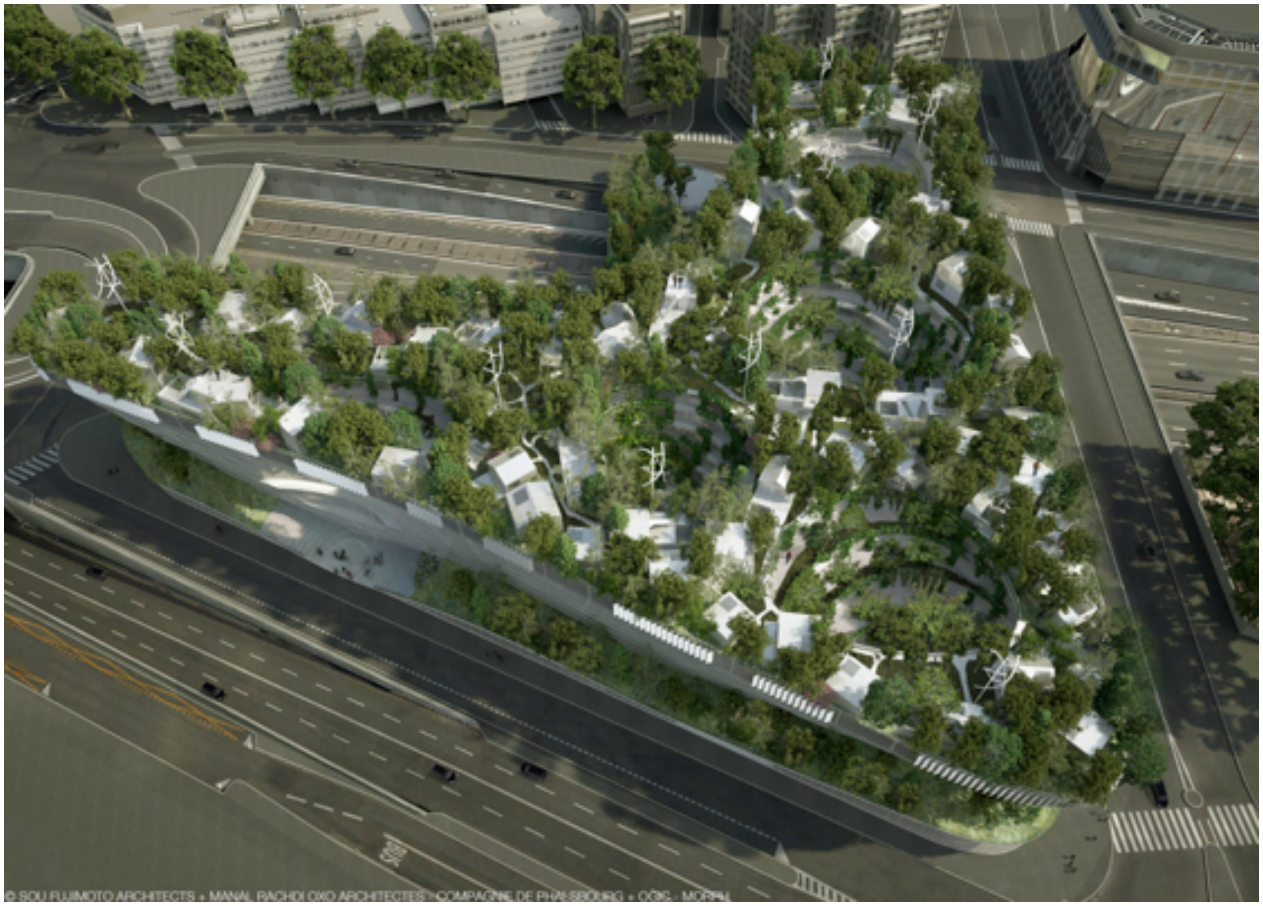

La ville de Paris a décidé fin 2016 d'un vaste projet d'aménagement de cette place. Une concertation, menée dans le courant du premier trimestre 2017, en a validé les grandes lignes :

- passer d'une logique de porte d'entrée dans Paris à une logique de place publique de dimension métropolitaine ;

- retrouver la configuration de l’axe historique Louvre-La Défense et renforcer sa lisibilité ;
- assurer la continuité des espaces verts de la ceinture verte ;
- proposer un espace public à l’échelle du piéton ;
- s’inscrire dans la dynamique des projets de transports en commun.

Pilotage assuré par la nouvelle SPL Pariseine

Le pilotage de l’opération a été confié à la nouvelle société publique locale (SPL) Pariseine dont la première assemblée générale et le premier conseil d’administration se sont tenus en février 2018. Cette structure, présidée par Jacques Baudrier et dirigée par Ariane Bouleau-Saide, se présente comme un "outil polyvalent dédié à des missions de mandats d’infrastructures, de superstructures et de gestion d’équipements ou d’espaces publics [qui] interviendra exclusivement dans des projets publics et vient compléter l’action actuelle de la SEM PariSeine". La SPL a lancé un marché, ouvert jusqu’au 2 juillet 2018, pour assurer la maîtrise d’œuvre de l’aménagement des espaces publics.

Le projet de la mairie vise ainsi à remplacer le vaste giratoire par un principe de circulation axiale organisée de part et d’autre d’un terre-plein central d’une largeur d’environ 20 m. "Tout en assurant la bonne circulation des véhicules, en créant certains itinéraires nouveaux et plus directs, l’objectif de ce terre-plein central sera d’assurer aux piétons des traversées directes nord-sud en différents points, traversées en surface qui n’existent pas aujourd’hui", indique la délibération votée par le Conseil de Paris en septembre 2017.

Chantier par phases

Le dispositif envisagé permet par ailleurs de libérer de vastes emprises de part et d’autre de l’axe de circulation. "Au nord, une nouvelle assiette foncière constructible devant le Palais des congrès est dégagée et pourrait permettre l’édification d’un immeuble avec des espaces publics le desservant, dont la surface reste à définir et qui pourrait s’élever à 30 000 m² SDP environ, et pour lequel plusieurs options de destination, non exclusives, peuvent être envisagées. Au sud, ce nouveau foncier représente l’opportunité d’étendre le square Parodi et au-delà le bois de Boulogne, au plus près de l’axe majeur et du pôle de transports, réaffirmant la Porte Maillot comme l’un des accès majeurs au bois", détaille cette même délibération.

Après la désignation d’un coordonnateur général et d’un maître d’œuvre pour l’opération d’aménagement des espaces publics mi-2018, une enquête publique est prévue mi-2019, l’approbation de la déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU fin 2019/début 2020, l’obtention d’un permis d’aménager mi-2020. Les travaux devraient débuter à compter du second semestre 2020, par phases, en lien avec les libérations des emprises du chantier Eole en vue d’une livraison à l’horizon 2023-2024.

Une des trois nouvelles gares du projet Eole

La place Maillot va accueillir une gare souterraine conçue par l’architecte JM Duthilleul, qui sera l’une des trois gares entièrement nouvelles, créées dans le cadre du projet Eole (avec celle de La Défense-CNIT et Nanterre-La Folie).

Déclaré d’utilité publique le 31 janvier 2013, le projet Eole correspond au prolongement du RER E de 55 km vers l’ouest dont 8 km en tunnel (entre Saint-Lazare et Nanterre) et 47 km de voies rénovées et réaménagées. Après sa mise en service (en 2022 jusqu’à Nanterre, en 2024 jusqu’à Mantes-la-Jolie), il bénéficiera quotidiennement à plus de 620 000 passagers.

Le nouveau RER E sera la ligne la plus interconnectée d’Ile-de-France, entre Tournan/Chelles à l’est (Seine-et-Marne) et Mantes-la-Jolie à l’ouest (Yvelines), en passant par Paris et La Défense (Hauts-de-Seine) : elle croisera tous les RER (A, B, C et D), 10 lignes de métro sur 14 et le futur réseau du Grand Paris express (lignes 15, 16 et 18)

Ce projet représente un investissement global de 3,8 milliards d’euros et associe huit partenaires : l’Etat, la région Ile-de-France, la Société du Grand Paris, le conseil départemental des Yvelines, le conseil départemental des Hauts-de-Seine, la ville de Paris, Île-de-France mobilités et SNCF. La maîtrise d’ouvrage est assurée par cette dernière.

Pour aller plus loin:

Présentation du projet EOLE

Carte du projet EOLE